



HEALTH CARE

## Résumé sur l'assistance financière

### **Notre politique générale en matière d'assistance financière**

En vertu de la politique générale en matière d'assistance financière de notre établissement, nous fournissons une assistance financière pour les soins d'urgence et autrement médicalement nécessaires.

Tous les demandeurs doivent être évalués pour ce qui est de la couverture Medicaid et doivent coopérer avec les représentants de Medicaid pour être admissibles à une assistance en vertu de notre politique en matière d'assistance financière. Si vous êtes admissible à une assistance financière en vertu de notre politique, vous recevrez une assistance à prix réduit basée sur les revenus et la taille de la famille.

### **Pour faire une demande d'assistance**

1. Procurez-vous un formulaire de demande d'assistance financière
2. Remplissez le formulaire et soumettez-le aux services financiers aux patients de McLaren accompagné des justificatifs figurant sur la première page du formulaire dans un délai de 10 jours après réception.
3. Les formulaires remplis seront traités dans un délai de 3 à 4 semaines après réception.
4. Une lettre de détermination vous sera envoyée une fois votre demande traitée.

### **Les frais ne dépasseront pas les montants généralement facturés**

Si vous recevez une assistance financière en vertu de notre politique, vos factures n'auront pas de montants plus élevés pour les soins d'urgence et autrement médicalement nécessaires que les montants que nous facturons généralement aux patients assurés.

### **Comment obtenir des copies de notre politique en matière d'assistance financière et de notre formulaire de demande d'assistance financière**

Vous pouvez obtenir une copie de notre politique et de notre formulaire de demande d'assistance financière par le biais des moyens suivants :

- i. Sur le site Web de McLaren Health Care au <http://www.mclaren.org/Main/Financial.aspx>
- ii. Auprès de votre lieu d'inscription, du service des urgences, des bureaux de nos conseillers financiers, ou de notre caisse.
- iii. Si vous contactez un conseiller financier ou un représentant du service à la clientèle, nous vous enverrons gratuitement une copie de notre politique en matière d'assistance financière et de notre formulaire de demande. Veuillez appeler le **586-710-8300** ou le **1-844-321-1557** gratuitement.

### **Comment obtenir des informations supplémentaires et de l'assistance à propos de notre politique d'assistance financière**

Pour toute information à propos de notre politique en matière d'assistance financière et de notre formulaire de demande d'assistance financière, veuillez contacter nos conseillers financiers à l'hôpital McLaren ou appeler le **586-710-8300** ou le **1-844-321-1557**.

*Des copies de notre politique en matière d'assistance financière sont disponibles en anglais, espagnol, italien, serbo-croate, polonais, grec, russe, perse, ourdou, chinois, vietnamien, tagalog, hongrois, coréen et arabe.*